

le fil conducteur de Valbonnais

bulletin municipal - hiver 2015



Homage rendu à Aimé Baret le mardi 27 octobre, église des Angelas



Notre commune aujourd'hui est en deuil. Aimé BARET nous a quittés le dimanche 25 octobre 2015, brutalement.

Il laisse un vide aussi terrifiant que douloureux au sein de notre commune, pour sa famille, pour ses amis, pour nous les élus.

Aimé était unanimement estimé, respecté. Il était une des personnalités marquantes du pays et plus encore du territoire.

Terriblement attachant, d'une gentillesse naturelle, tout le monde ici l'appréciait et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de ses services et lui, il n'en attendait aucun retour.

La commune perd un grand homme. Cette commune, c'était son pays, son enfance, sa vie. Il s'est toujours dévoué pour elle, en restant dans

l'ombre, car il n'aimait pas se mettre en avant.

Aimé était un homme du terroir, un homme de cœur dans tous les sens du terme.

- Un Homme de cœur de par son dévouement envers les autres
- Un Homme de cœur de par son attachement à sa terre
- Un Homme de cœur de par sa fidélité à ses convictions et à ses amis
- Un Homme de cœur enfin au sens de la famille, autour de sa femme Gilberte, de ses filles, de ses gendres, et de ses petits-enfants. Lui qui était passé maître dans l'art d'être Grand Père.

Elu à Valbonnais en 1977 il y a 38 ans. Il était mon adjoint dès 2001, ça fait 15 ans. Il a toujours eu ma confiance, toujours à mes côtés et jamais le moindre conflit. Il suffisait de parler de l'avenir de la commune et nous étions toujours d'accord. Nous nous complétions et nous avons appris chacun de l'autre et je lui dois mon regard actuel sur la ruralité qu'il m'a dévoilé.

Je ne sais pas qui protégeait l'autre. Lui m'a toujours soutenu, toujours d'accord avec mes idées, il les mettait en œuvre avec passion et détermination. Pour ma part, j'ai toujours essayé de le défendre au mieux quand il était en difficulté. Ces liens- là ne s'effaceront jamais. Sa place demeurera libre au conseil municipal, car il restera bien sûr toujours des nôtres.

Aujourd'hui, j'ose le dire, nous sommes tous orphelins.

Denis Macé

Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Rétroviseur..... | pages 2/3 |
| Dossier : Taxes foncières 2015..... | page 4 |
| Dossier : Activités économiques..... | page 5/6 |
| Zoom sur une association : la chasse..... | page 7 |
| Le tour du village..... | page 8 |
| Interview de Colette et Roger Buisson..... | page 9 |
| Vie Locale..... | pages 10/11 |
| Vie pratique..... | page 12 |





Mardi 15 septembre Balade patrimoine autour du village

L'association Patrimoine et Paysages de Valbonnais (PPV) et son président Benoit Bodin, ont convié les élus et

employés municipaux, conduits par Denis Macé, à découvrir le résultat de leur travail de mise en valeur du tour du village (décrit par ailleurs dans ce fil conducteur).

Le rédacteur de la Gazette, Gilbert Jacquet, a montré toute l'importance du Patrimoine de notre commune.



Mardi 6 octobre Courseton à Valbonnais

Le Courseton s'est déroulé dans le camping de Valbonnais, grâce à l'accueil de Franck Perron. Il a rassemblé les deux classes de Prunières, les deux classes de Nantes en Rattier, la classe unique de La Morte, les deux classes d'Entraigues et les trois classes de Valbonnais soit au total 141 élèves.

Il n'y a pas de premier ni de dernier mais chaque enfant essaie de courir en gérant son effort, régulièrement, le but étant de parcourir la distance la plus longue possible en un temps donné. C'est une épreuve difficile qui demande de la volonté et du courage et les encouragements des spectateurs sont importants.



Samedi 19 septembre Une belle mobilisation dans notre commune

De nombreux habitants de Valbonnais se sont retrouvés devant la salle polyvalente pour montrer leur mobilisation, au côté de leurs élus, contre le projet de réductions des dotations de l'Etat.

Ces réductions de 30% menacent l'équilibre budgétaire de notre commune, mettant en péril des services essentiels à notre cadre de vie. Espérons que cet appel aura été entendu.

Samedi 10 octobre Une centenaire à Valbonnais

Toute sa famille, ses amis, les aides de l'ADMR mais aussi le Maire Denis Macé et une partie du conseil municipal étaient autour de Juliette GRAND VEYRE pour fêter son 100ème anniversaire.

Juliette est née le 7 octobre 1915 et a grandi à Valbonnais. Elle et son mari ont habité à Malbuisson mais venaient à Valbonnais, en vélo (!), pour faire leurs courses.

Aujourd'hui, Juliette est entourée de ses 2 filles dont Josette, conseillère Municipale à Valbonnais, de ses 4 petits-enfants et de son arrière-petit-fils de 5 ans. C'est aujourd'hui la seule centenaire de Valbonnais et elle possède une mémoire que beaucoup lui envient.



Samedi 3 octobre : Bal du VALB

La traditionnelle soirée dansante du mois d'octobre, organisée par VALB et son président Guy Baret, s'est transformée cette année, en repas dansant, à la plus grande joie des 75 inscrits.

Le talentueux Michel Vittone a enflammé la salle polyvalente et le Madison (spécialité de Valbonnais) fut encore une fois parfait. Faute de God Save The Queen, c'est une Marseillaise qui a raisonné pour soutenir nos amis Anglais un peu attristés par le match de coupe du monde contre l'Australie.





Dimanche 18 octobre Marché de Noël de L'OT

C'est avec Denis Macé, Joël Pontier, président de la CCM-PCVV, et Christelle Méheut, maire du Périer que Jean-Claude Jausent, président de l'Office du Tourisme, a inauguré le quatrième marché de Noël, superbement décoré à partir de matériel de récupération. Denis Macé a expliqué tous les avantages d'un marché de Noël en octobre : il ne fait pas froid, les routes sont déneigées et un décalage par rapport à la concurrence est toujours profitable. Le bilan, en termes de fréquentation lui a donné raison, il y a eu près de 1500 visiteurs.



Samedi 12 décembre Cérémonie de la Sainte Barbe

La traditionnelle cérémonie de la St Barbe des Pompiers de Valbonnais s'est déroulée samedi 12 novembre à la caserne. C'est après discours et remerciements que les pompiers volontaires de Valbonnais ont reçus leur diplôme ou nouveau grade, preuve de leur investissement au sein de la caserne, qui compte 14 volontaires à ce jour. Si vous souhaitez rejoindre les sapeurs-pompiers présentez-vous les premiers dimanches du mois entre 8 et 12h à la caserne.



Vendredi 30 octobre HALLOWEEN à Valbonnais

Valbonnais s'est bien appropriée la coutume Celte, très populaire aux Etats-Unis. Le soir du 31 octobre (et même du 30 ...), les enfants se déguisent et vont de porte à porte, et par la formule «Trick or Treat» («un mauvais tour ou une douceur») obtiennent bonbons et chocolats. Un conseil pour l'an prochain, il faut anticiper et avoir des bonbons à distribuer car ils font très, très peur.



1^{er} novembre Cérémonie aux Angelas

C'est une tradition très ancienne dans le Valbonnais, les anciens combattants, élus, élèves et habitants se réunissent aux Angelas, défilent entre l'église et le cimetière, parcourent toutes ses allées et finalement déposent les gerbes de fleurs au pied du monument. Pour terminer un élu cite le nom de tous les habitants morts à la France. Le Maire a ensuite convié tout le monde autour d'un verre à l'ancienne école des Angelas baignée par le soleil de ce jour de Toussaint.



11 novembre Armistice de 1918

Depuis la mairie, anciens combattants UMAC et FNACA, élus, représentants de la gendarmerie et des pompiers, citoyens et écoliers, se sont rendus au monument aux morts du cimetière de Valbonnais derrière un piquet militaire de chasseurs alpins. Gilbert Maugiron a cité tous les noms inscrits sur le Monument et chaque fois, André Blanc-Marquis a répondu «Mort pour la France».

Les enfants de l'école, sous la conduite de la directrice Laetitia Fontaine, ont superbement interprété «Le Soldat» de Florent Pagny et ensuite Le Chœur des Ecrins, dirigé par Alain Paolucci, s'est joint à eux pour chanter la Marseillaise.



Samedi 28 novembre Concours de belote du Sou des écoles

Samedi 28 novembre a eu lieu le tournoi de belote du Sou des écoles de Valbonnais, c'est avec une fréquentation un peu en baisse (16 doublettes) que celui-ci s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Merci à ceux qui ont participé, bravo à Pierrot et Roland nos vainqueurs et rendez-vous l'an prochain !!!

Dossier Taxes foncières 2015

La Communauté de commune de la Matheysine, des Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais (CCMPCVV) a décidé à une forte majorité de financer l'enlèvement des ordures ménagères par une taxe (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM au taux de 11.70 %) alors que jusqu'à présent les communes (comme Valbonnais), appartenant à l'ancienne 2C2V, étaient soumises à la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Pourquoi ce changement ?

Pour des raisons d'équité, la législation impose maintenant le choix de l'une ou l'autre (TEOM ou REOM) pour toutes les communes d'une même communauté de communes. L'enjeu était primordial car la gestion de ce service constitue le premier budget de dépenses (hors reversement des produits de la fiscalité aux communes) soit 2,6 Millions d'Euros. Les élus ont voté pour la taxe (TEOM).

| | | | | |
|--|---|------|--|---------|
| Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais 1 rue Pont de la Maladière 38350 LA MURE Tél : 04 76 81 18 24 comcom.valleesvalbonnais@wanadoo.fr | Facture N° 2014-001-000669 Le 19/12/2014 | | DELAI DE REGLEMENT Jusqu'au : 31/01/2015 | |
| | REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2014 <div style="background-color: black; width: 150px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> 38740 VALBONNAIS | | | |
| <small>Extrait de titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 11362 du 13 avril 1981, relatif au mouvement des produits des collectivités et établissements publics et locaux. VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.</small> | | | | |
| Réf. Abonnement : XXXXXXXXXX | Période facturée : du 01/01/2014 au 31/12/2014 | | | |
| 38740 VALBONNAIS | | | | |
| | Désignation | Base | Prix | Montant |
| | Redevance O.M. Logement | 1 | 135.00000 | 135.00 |

Pourquoi ce choix ?

D'abord parce que 2/3 des habitants étaient déjà à la TEOM au même taux de 11.70%. Ensuite parce qu'il y a une impossibilité matérielle de recouvrer la redevance sur une Communauté de Commune si grande tandis que la taxe est prélevée par l'état en même temps que nos impôts fonciers.

La taxe, comme la redevance, ne sont pas le reflet exact de la quantité de déchets produits par chaque famille mais n'y a pas de formule idéale, la CCMPCVV a choisi la moins mauvaise.

| | Années | | Base de cotisation | | | | | Taxe Foncière | REOM | Total | |
|-----------------|--------|------|--------------------|--------|--------|--------|-----|---------------|------|-------|---------|
| | 2014 | 2015 | Commune | ComCom | CD38 | TEOM | | | | | |
| Taux | 2014 | 2015 | 13,00% | 0,50% | 15,90% | 0,00% | | | | | |
| | 2014 | 2015 | 13,00% | 1,00% | 15,90% | 11,70% | | | | | |
| Montants | 2014 | 2015 | 263 | 10 | 322 | 0 | 595 | 135 | 730 | 850 | en 2014 |
| | 2014 | 2015 | 266 | 20 | 325 | 239 | 850 | 0 | 850 | 850 | en 2015 |

Qu'est-ce que cela change pour les habitants ?

Certains d'entre nous ont constaté une diminution, d'autres une augmentation, parfois très importante.

Exemple ne fait pas loi mais on vous propose d'analyser les avis d'imposition d'un membre du comité de rédaction du fil conducteur.

| TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS | | | | | | | | |
|---|------------------|--|----------------------------|-------------|-------------------|--------------------------|---------------|-----------------------|
| Département : 380 ISERE | | | Commune : 518 A VALBONNAIS | | | | | |
| | Commune | Syndicats de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales ① | Taxe ordures ménagères ② | Taxe GEMAPI ③ | Total des cotisations |
| Propriétés bâties | Taux 2014 | 13,00 % | % | 0,50 % | 15,90 % | % | % | % |
| | Taux 2015 | 13,00 % | % | 1,00 % | 15,90 % | % | 11,70 % | % |
| | Adresse | XXXXXXXXXX | | | | | | |
| | Base | 2043 | | 2043 | 2043 | | 2043 | |
| | Cotisation | 266 | | 20 | 325 | | 239 | 850 |
| | Adresse | | | | | | | |
| | Base | | | | | | | |
| | Cotisation | | | | | | | |
| | Cotisations 2014 | 263 | | 10 | 322 | | - | |
| | Cotisations 2015 | 266 | | 20 | 325 | | 239 | 850 |
| Variation en % ④ | +1,14 % | | +100,00 % | +0,93 % | % | - % | % | |

Il faut aussi noter que malgré les efforts faits (et à faire) des services de la CCMPCVV, les recettes de cette taxe et de la redevance spéciale des entreprises (non soumis à la TEOM), ne couvrent pas encore les dépenses (il manque 600000 € qui seront pris sur le budget général) !

Ce sont nos déchets et nous avons donc tous une part de responsabilité sur ce montant. Pensons-y chaque jour en jetant moins, en faisant un tri correct ou en installant un composteur.

Travailler à Valbonnais

Valbonnais n'est pas un village dortoir, Le Fil Conducteur a essayé de recenser ses acteurs économiques si importants pour notre commune.

Nous nous sommes d'abord penchés sur les statistiques provenant de l'INSEE (2012), sur le site www.insee.fr.

En 2012, nous étions 511 habitants, dont 209 actifs mais 11 chômeurs soit 198 actifs ayant un emploi. Sur ces 198 actifs, 53 travaillaient dans la commune sur les 100 emplois existants sur Valbonnais. 100 emplois, ce n'est pas rien, nous avons voulu savoir où ils se trouvaient.

La liste ne se prétend pas exhaustive et il ne faut pas hésiter à nous interpellier (par courriel à filconducteurvalbonnais@orange.fr ou par téléphone à la mairie) si vous constatez des erreurs ou des oublis, ils seront corrigés dans notre prochain numéro.



Autant se faire que peut, faites travailler nos commerces, artisans et acteurs du tourisme, il en est de la vie de notre commune.

Agriculture - Sylviculture

Abréviations utilisées :

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Bernard Brunet Nicole

Les Verneys - 04 76 30 25 50

Blanc André

Le Bourg - 04 76 30 20 33

Joannais Didier

Les Angelas - 04 76 30 15 64

Haras du Don - Elevage et Pension de chevaux
(Ps Arabes et Lusitaniens)

Le Bourg - 06 73 53 18 42

EARL Safran des Alpes

Sébastien Jacquet

Pechal - 06 75 12 28 45

GAEC de l'Enverset

Les Verneys - 04 76 30 28 55

Sauze-Cassagne Marinette

Roussillon - 04 76 30 23 67

Le jardin de Prosper - Isabelle Roussin

Le Moulina - 06 71 89 92 95

Les Tisanes de Mathieu et Albane

Péchal - 06 16 52 46 71



Artisans

Valb'Auto - Réparation automobile

Graner Gilbert

Le Bourg - 04 76 30 99 71

Arnaud Martin DCO - Artisan peintre

Les Angelas - 06 84 16 98 36

Riondet Patrice - Garage

Roussillon - 04 76 30 99 49

Nunes Lopes José - Maçonnerie

Clos Molinas - 04 76 30 20 92

RB2 Rénovation - Bernard-Brunet Rémi

Rénovation tous corps d'état

Les Verneys - 06 62 29 89 73

Au cœur du bâtiment

Quentin Cœur - Rénovation générale

Le Bourg - 06 86 42 67 01

Chastagnier Jérémie - Charpentier

Le Bourg - 06 09 99 17 24

Entreprises

AYES-ENERGIE - Production d'Electricité
Pont du Prêtre - 04 76 30 86 89

Tourisme

(Hébergers, Restauration, Activités touristiques)

Office du Tourisme du Valbonnais

Le Bourg - 04 76 30 25 26

Gite à La Roche - Jean Royer

La Roche - 04 76 30 28 04

Gite La Vieille Ecurie - John et Adèle Faulkner

Le Bourg - 04 76 81 18 25

Gite La Maison du Lac- Franck Perron

Plan d'Eau - 04 76 30 21 28

Gite la Ferme du château - Marc Galvin

Le Bourg - 06 81 63 23 26

Gite Cécile Bonnet

Les Verneys - 04 76 30 20 68

Chambre d'Hôte Le Beau Site

Le Bourg - 04 76 30 10 79

Auberge Le Chardon Bleu

Guy Fenoli

Le Bourg - 04 76 30 83 44

Au Val'bonheur - Camping du plan d'eau

Franck Perron

Plan d'Eau - 04 76 30 21 28

Valbo Plage - Restaurant du Lac

Franck Perron

Plan d'Eau - 04 76 30 64 58

Pizza du Moulin - Jérôme Sauze

vendredi et samedi, 18h à 22h

Le Moulin - 06 38 96 71 45

Lou Pa de l'Aze - Rando avec ânes

animation portage - Yohann Masnada

Le Bourg - 06 09 27 05 76



Nos sources :

www.annuaire-mairie.fr/entreprise-valbonnais.html

www.pagesjaunes.fr/annuaire/valbonnais-38

<http://fr.kompass.com/v/valbonnais>

www.valleesvalbonnais.fr/fr/preparez-votre-sejour

Santé - Services à la personne

Jean Louis Escalon - Médecin

Le Bourg - 04 76 30 24 60

Bernard Brunel Elise - Orthophoniste

Le Bourg - 04 76 30 14 39

Audiffren Chloé - Ostéopathie

Péchal - 06 77 29 75 33

ADMR - Aide à domicile

Le Bourg - 04 76 30 06 74

ADMR - Services Soins Infirmiers et Aide à domicile

Le Bourg - 04 76 30 27 42

Petite enfance

(Crèches et assistantes maternelles)

Association Multi Accueil Marmousets - Crèche

Le Bourg - 04 76 83 08 43

Nathalie Roux

Le Bourg - 04 76 30 28 75

Annie Bernard Brunel

Les Verneys - 04 76 30 20 20

Sonia Calvat

Les Angelas - 04 76 30 76 08

Commerces

Supérette ValboMarché

Laetitia Champollion et Cédric Benetto

Le Bourg - 04 76 30 49 91

Tabac-Pressé du Chardon Bleu- Guy Fenoli

Le Bourg - 04 76 30 83 44

Pisciculture - Alain Joannais

Les Angelas - 04 76 30 62 88

Le jardin de Prosper - Isabelle Roussin

Le Moulina - 06 71 89 92 95

Salon de coiffure - Sylvie Coiffure

jeudi de 9h à 18h, uniquement sur rendez-vous

Le Bourg - 06 71 53 81 74

Services publics

Groupe scolaire

Le Bourg - 04 76 30 20 86

Office National des Forêts (ONF)

Le Bourg - 04 76 30 20 47

Mairie

Le Bourg - 04 76 30 21 19

SDIS - Caserne de pompiers

Le Bourg - 04 76 27 98 67

Agence postale de Valbonnais

Le Bourg - 04 76 30 88 73

Zoom sur une association

La Chasse



Cette nouvelle rubrique du Fil Conducteur a pour but de présenter, les activités d'une association.

Nous commençons avec une des plus importantes associations de Valbonnais : l'**Association Communale de Chasse Agréée de Valbonnais (ACCA de Valbonnais)**. Elle est importante non seulement par le nombre de ses adhérents mais aussi parce qu'elle est l'image même de la ruralité de notre commune.

Pour cet article, Le Fil Conducteur a été très chaleureusement reçu chez son président Jean-Marc Del Medico, accompagné de Franck Bauchon, le secrétaire (mais aussi président à Nantes en Rattier) et en présence d'Yvette, son épouse. Ils nous ont tout expliqué.

L'ACCA de Valbonnais compte cette année 54 chasseurs (45 sociétaires et 9 extérieurs). Pour être sociétaire, il faut payer des impôts à Valbonnais.

Il y a 4 jeunes dont une jeune fille (Mélanie Faure). A partir de 15 ans, un jeune peut bénéficier de la "chasse accompagnée", comme en voiture, avec un fusil pour deux. A 16 ans, après trois jours de formation, il peut alors passer son permis de chasse.



Combien cela coûte ?

Chasser coûte cher ! Il y a le matériel, les chiens, l'adhésion et l'assurance ! Il est à noter qu'il y a une particularité novatrice à l'ACCA de Valbonnais : le montant de l'adhésion d'un sociétaire est diminué à chacune de ses participations aux nombreuses tâches annexes imposées par l'ACCA : entretien des sentiers, pose et dépose de piquets pour protéger les cultures des agriculteurs sous convention et bien sûr la fabrication et la vente du boudin et caillettes lors de la traditionnelle vente annuelle qui aura lieu le dimanche 14 février 2016.

Comment est organisée la chasse ?

La chasse commence le deuxième dimanche de septembre et se termine le deuxième dimanche de janvier. Dans notre département, le jour sans chasse est le vendredi. Le gibier chassé sur notre commune est le suivant : **Petit gibier** : lièvre, faisan, bécasse, bartavelle, téttras lyre, perdrix, grive.

Grand gibier : sanglier, chamois, mouflon, chevreuil

Le grand gibier (les ongulés sauf les sangliers) fait l'objet de comptages réguliers qui débouchent sur des plans triennaux. Quant aux oiseaux de montagne (téttras, bartavelles), ils font l'objet de comptages chaque printemps pour bien évaluer les nichées en fonction des conditions climatiques.

En préfecture, une commission ouverte établit un Plan de chasse qui indique le nombre exact d'animaux à prélever. Toute la saison de chasse va être organisée selon ce plan, avec le tirage au sort de "bracelets" qui seront fixés sur le gibier et contrôlés le soir même par des responsables à la cabane des chasseurs. Il y a des sanctions pour les bêtes tirés et non conformes à l'attribution.

Comment est traitée la sécurité ?

"La sécurité de tous est fondamentale pour notre ACCA". Les battues sont extrêmement encadrées. Il y a un carnet de battues, le responsable de la battue est formé par la FDCI (Fédération des Chasseurs de l'Isère). Chaque battue est signalée par des panneaux pour prévenir les randonneurs. Jean-Paul Bauchon et Jean-Paul Bernard-Brunet sont les garde-chasses de l'ACCA de Valbonnais. Ils ne peuvent pas verbaliser les infractions, mais les signalent au président. Ils sont aussi en charge de réguler les nuisibles et de nourrir le gibier pendant l'hiver, comme les faisans reproducteurs mais aussi lièvres et chevreuils en cas d'hiver rude.

Le chien du chasseur

Tous les chasseurs n'ont pas un chien mais ceux qui en possèdent, peuvent témoigner d'une réelle complicité entre eux et leur animal. Chaque chien a aussi sa spécialité. «L'as» du sanglier est par exemple Bigoudi, appartenant à Paco, par ailleurs uniquement chasseur de sanglier sur l'ACCA.



Cette rencontre montre d'abord l'investissement, la passion qu'il faut avoir toute l'année dans cette association. Leur cabane, "Saint Hubert de la Bonne", est leur lieu de rencontre, chaleureux, convivial, là où tout se discute, toute l'année, pas seulement cinq mois par an !

Merci à Jean-Marc et à Franck, merci aussi à Yvette d'avoir témoigné comme "femme de chasseur", ce qui pourrait être le sujet d'un prochain article...

A pied à Valbonnais

Le tour du village

Longueur : 140 km - Temps : 30 mn - Difficulté : aucune



Nous proposons, dans ce numéro, de vous balader autour de notre village. La description du parcours fait l'objet d'un topo-guide, disponible sur le site <http://ppv38.pagesperso-orange.fr>. Pour les passionnés de vieilles pierres et d'histoire, ne manquez pas de lire à ce sujet les numéros 95 et 96 de la Gazette de Gilbert Jacquet. La mairie projette, en collaboration avec PPV, de valoriser ce parcours.

1. Départ sur la place, dite parking du Chardon Bleu. Prendre le chemin du Canal qui suivait une branche secondaire du Canal des Moines.
2. Maison du Prince de Sauzet ou maison Champollion - *G@zette n°51*
3. Rue du Chat Sourd Tour de la Licorne - *G@zette n°55*
4. Grange Sauze (Remarquable arc en plein cintre au-dessus de la porte devant le montoir)
5. Eglise du Valbonnais, c'est la troisième du nom. Elle a été construite de 1865 à 1867 - *G@zette n°74*
6. En continuant la rue Principale
 Château Freynet dit aussi château d'en bas, datant de 1608.
7. Traverser la rue Principale
 L'ancien panneau indicateur - Monter par le chemin du Palais.
8. Descendre sur la droite et suivre sur quelques mètres le chemin du vieux cimetière qui est le point emblématique du parcours. Le «Carré magique» devrait y être déplacé. Asseyez-vous sur le banc et profitez du magnifique point de vue sur l'église et la prairie.
9. En continuant la rue du Chat Sourd
 Le Château des Nicolos ou Château Payen dit aussi château d'en haut. C'était une maison forte du 14^{ème} Siècle. Prendre le chemin des Jardins de Siguret, qui suit le canal des Moines, aujourd'hui busé mais dont il reste encore des vestiges. Le point de vue y est remarquable et fera peut-être l'objet d'un parcours de peintre.
10. Prendre le chemin des Jardins de Siguret (Ce passage va être modifié en rouge sur le schéma)
11. Descendre sur la droite le chemin du Siguret.
12. Prendre à droite la route du Champ de Foire et rejoindre le point de départ.



Longueur : 1400 m
Durée : environ 30'
Difficulté : aucune

interview de Colette et Roger Buisson

Qui pourrait le mieux nous parler du «Tour daou villadzou» que Roger et Colette ? Ces passionnés de patrimoine et de patois, nous ont reçus dans la maison natale de Roger, rue du Chat Sourd et tout près de notre «Tour du Village».

Etes-vous Valbonnetins ? «Non pas Valbonnetins mais Valbonnaisiens et Verneysiennes» nous répond vivement Colette qui nous explique que Valbonnetin est seulement une traduction patoisante.

Roger est né à Valbonnais et a passé son enfance dans le Beaumont le long de la ligne de chemin de fer de la Mure où son père travaillait. A 15 ans, en 1947, il a réussi l'entrée à « l'école technique de Grenoble » où il a fait des études dans les travaux publics.

Quant à Colette, elle est née aux Verneys mais son paradis reste toujours la Sauzerie (sur le chemin qui relie les Verneys au Pont du Prêtre), maison de sa grand-mère. Elle est allée à l'école à Valbonnais (et même une année au Château Freynet après l'incendie de l'école en 1944), puis à La Mure au «collège moderne de jeunes filles» au Château (alors que Colette rage encore de n'avoir pu suivre des études classiques mais c'était au collège de garçons, ce qui était impensable !)

Comment vous êtes-vous rencontrés ?

A Valbonnais, Roger étant revenu dans sa maison natale après le décès de son père et Colette «faisant la paysanne» aux Verneys. Ils se sont rencontrés dans les vogues, «elles étaient une des principales possibilités de rencontres».

Et après ?

«Nous nous sommes mariés le 11 février 1956 juste avant le Carême». Ils devaient se marier en octobre 1955 mais Roger fut rappelé en Algérie...

Ils ont habité ensuite à Grenoble, où tous les deux travaillaient et où ils ont élevé leurs trois enfants.

A la retraite, ils ont choisi Valbonnais, dans la maison natale de Roger qu'ils ont entièrement réaménagée.

Votre maison n'est pas loin du «Tour du Village», pouvez-vous nous en parler ?

Le parcours commence par le chemin du canal, «le canal n'était pas couvert, c'était le coin des amoureux».

On arrive à l'église et au presbytère, Colette s'exclame : «Est arrivé le Père Grandjean, un curé enfin un peu moderne, qui aimait le théâtre et le cinéma». Il a relancé le patronage, sous l'église, dans une salle aménagée avec estrade et balcon où se jouaient «des drames en trois actes suivis de comédies». Dans les années 60, cette salle est devenue le local des jeunes « Le Taïssou » (le blaireau en patois).

On traverse la départementale au niveau du lavoir («Il faut bien conserver la plaque en fonte sur la maison Cassagne») pour prendre le «Rapillou» actuellement chemin du Palais.

Le carré magique était, à l'origine, contre la maison de la famille Thevenin (en haut de la rue de la Vie Close).

Le mystère du troisième château de Valbonnais, «il y a bien un lieu-dit Fontcastel vers Belle Roche (évoqué par Germaine Cros), la maison Pellet qui serait un ancien prieuré et enfin, chez Jérôme Jacquemier, une tour carrée qui dominait Valbonnais, probablement l'ancien clocher de l'église». L'énigme du troisième reste entière, avis aux amateurs de vieilles pierres. «Un château, nous en avons un devant chez nous, nous voyons sa tour bien restaurée depuis notre fenêtre» (c'est le château du haut - château Payen).

La rue du Champ de Foire : «C'est là où avait lieu la fête de la chèvre, chaque 19 septembre, jusqu'à la guerre. On peut voir encore les anneaux où étaient attachés les chèvres mais aussi les moutons, vaches et même chevaux entre la maison Granner et la maison Melioli».

En sortant nous avons admiré leur bassin, Roger et Colette ont évoqué les nombreux bassins et lavoirs de Valbonnais qui étaient des lieux de rencontre entre voisins. En faisant le tour du village amusez-vous à les compter !



Faites nous parvenir vos communications avant le 1^{er} mars pour qu'elle soit publiée dans le prochain Fil Conducteur «Printemps». Notre adresse : filconducteurvalbonnais@orange.fr

Comment demander une subvention "culture" à la Communauté de communes ?

Ce fonctionnement concerne les associations ayant une vocation culturelle.

Cette subvention ne peut être accordée que pour un projet concernant un évènement, pas pour du fonctionnement.

Le dossier sera à retirer en mairie à partir de février 2016. Les demandes seront à déposer pour le 31 mars ou pour le 30 septembre, selon la date du projet. Ces demandes seront examinées par la commission culture, puis par l'exécutif de la Communauté de communes.

Vœux du VALB et assemblée générale - Valbonnais Activités Loisirs Bienvenue

L'association VALB tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 16 janvier 2016 à 18 heures à la salle polyvalente de Valbonnais.

A l'issue de cette assemblée, nous dégusterons la traditionnelle galette des rois en toute convivialité. Vous êtes les bienvenus si vous désirez faire connaissance avec VALB association qui fêtera en 2016 sa quinzième année. *Le Président, Guy Baret*

Assemblée générale de PPV - Paysage Patrimoine de Valbonnais

L'association PPV tiendra son assemblée générale ordinaire le vendredi 12 février à 20 heures dans la salle des associations (Ancienne gare - 2^{ème} étage).

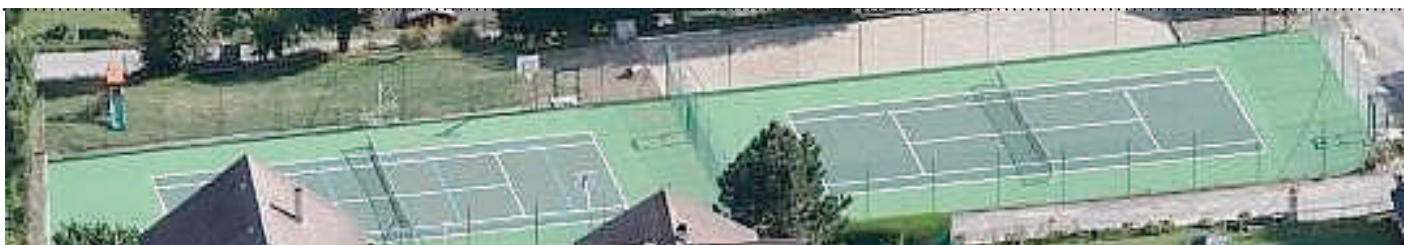
Nous rappelons que l'association a pour objet l'entretien, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du Valbonnais. Tous ceux qui désirent nous rencontrer y seront les bienvenus. *Le président, Benoit Bodin*

Vente de boudins et murçons organisée par l'ACCA - Association Communale de Chasse Agréée

La traditionnelle vente de boudins et murçons fabriqués et vendus par les chasseurs aura lieu le dimanche 14 février dans la salle polyvalente à partir de 9h00. Réservation obligatoire, au moins une semaine avant, auprès de Jean-Paul Bernard-Brunet (04 76 30 25 50).

Avis - Attention : Le non-respect des règles de l'urbanisme peut vous coûter cher !

Lou Pa de l'Aze a été condamné par le tribunal correctionnel au démontage des bâtiments illégaux.



Tennis Club Valbonnais

Sur son nouveau court de tennis, couplé avec le terrain multisports qui fait la joie des enfants des écoles, le Tennis Club de Valbonnais s'est mis sur son 31 : c'est le nombre remarquable des adhésions au club, déjà enregistrées dans une nouvelle dynamique, avant la pause hivernale.

L'école de tennis reprendra au printemps.

Si vous voulez adhérer au TCV, le site de notre club amateur : <http://tcvalbonnais.clubeo.com> vous proposera des cotisations annuelles inégalables : 35 euros pour un enfant de moins de 14 ans, 50 euros pour un adulte et même 75 euros pour un couple.

Elections Régionales à Valbonnais Premier tour – dimanche 6 décembre

| | | |
|--------------------------------|---------|-------|
| Union de la droite - WAUQUIEZ | 75 voix | 30,6% |
| Union de la gauche - QUEYRANNE | 71 voix | 29,0% |
| FN - BOUDOT | 56 voix | 22,9% |
| PCF - CUKIERMANN | 16 voix | 6,5% |
| EELV et gauche - KOHLHAAS | 13 voix | 5,3% |
| Debout la France - RAMBAUD | 11 voix | 4,5% |
| Divers droite - LAFOND | 2 voix | 0,8% |
| Extrême gauche - GOMEZ | 1 voix | 0,4% |
| Divers - FEDELE | 0 voix | 0,0% |

Exprimés : 245 / Blancs : 7 / Nuls : 2
Total votants : 254 / Nb inscrits : 499
Taux de participation : 50,9%

Deuxième tour – dimanche 13 décembre

| | | |
|-----------|----------|-------|
| QUEYRANNE | 114 voix | 41,9% |
| WAUQUIEZ | 91 voix | 33,5% |
| BOUDOT | 67 voix | 24,6% |

Exprimés : 272 / Blancs : 6 / Nuls : 8
Total votants : 286 / Nb inscrits : 499
Taux de participation : 57,3%



Appel à reprendre la 3^{ème} Fête du plan d'eau

Il y a trois ans en arrière, la municipalité avait décidé de relancer la fête du Plan d'Eau qui était tombée en désuétude. Le succès fut au rendez-vous mais ce n'est pas la vocation d'une équipe municipale à organiser une telle manifestation. L'an dernier, il y a eu le grand changement au Plan d'Eau et il aurait été malvenu de brusquement l'arrêter mais cette année 2016 la commune n'organisera plus la fête hormis le feu d'artifice. Elle souhaite donc que, dorénavant, un collectif d'associations ou un comité des fêtes prenne la suite, sachant qu'elle offrira toujours son aide logistique.

Un appel est lancé aux associations ou particuliers qui auraient la volonté de continuer à la faire vivre. Ce serait l'occasion, peut-être, de créer un comité des fêtes à Valbonnais.

Si vous avez envie de vous investir dans ce projet, contactez-nous par courriel à filconducteurvalbonnais@orange.fr ou par téléphone à la mairie 04 76 30 21 19, une première réunion aura lieu le mardi 12 janvier 2016 à la mairie.

Vœux du Maire

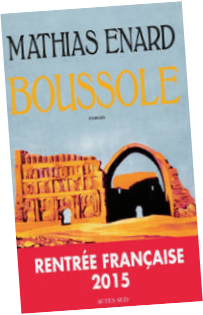
Tous les Valbonnetins sont invités aux traditionnels Vœux du Maire le samedi 23 janvier 2016, à 18h00, dans la salle polyvalente.

Comme chaque année Denis Macé, Maire de Valbonnais, dressera un bilan de l'année 2015 et vous fera part des projets de la commune pour 2016.

Ce sera ensuite l'occasion de fêter ensemble, en toute convivialité, le début de l'année autour de la galette des rois.



Du nouveau à la bibliothèque ! Venez découvrir les nouveaux livres que toute l'équipe a choisis avec passion.



Des « prix littéraires » :

**Le Goncourt de Mathias Enard "Boussole",
Le Fémina de Christophe Boltanski « La cache »**

Mais aussi des romans du terroir :

Le dernier Christian Signol « Nos si beaux rêves de jeunesse ».

Des livres « large vision » pour tous :

Tatiana de Rosnay, Philippe Torreton....

Et aussi des polars :

Jo Nesbo, Henning Mankell... Sans oublier les enfants !

Une nouvelle exposition de janvier à mars :

L'agriculture, un thème qui nous touche !

Dès janvier 2016, nous organiserons un « prix des lecteurs de Valbonnais », c'est une surprise. Vous faites tous partie du jury.

Attention aux changements d'horaires : ouverture le mercredi et le vendredi (Voir l'agenda)

Dernière minute : Il y a un projet de déménagement de la bibliothèque à l'ancienne gendarmerie avec un accès piéton par un chemin à travers champs pour la sécurité des enfants.

Partagez vos "coups de cœur" soit en passant par la bibliothèque, soit en nous écrivant à : bibliothequedevalbonnais@orange.fr

Horaires de vos services

La Mairie

Lundi, mardi, vendredi et samedi :
de 9h00 à 12h00
Jeudi : de 14h00 à 17h00

*Merci de respecter ces horaires
pour faciliter le travail
de notre secrétaire de mairie*

La Poste

Tous les jours sauf le mercredi
9h00 à 11h45

La déchèterie (hiver)

Mercredi : de 14h00 à 16h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

La bibliothèque

Mercredi de 16h à 18h
pour tous

Vendredi de 15h à 16h
pour les scolaires
et de 16h à 18h
pour tous

La supérette

Jeudi, vendredi et samedi
de 8h30 à 12h00
Dimanche
de 9h00 à 12h00

Office du Tourisme

Mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Agenda

Janvier 2016

>>>Dimanche 10

Salle polyvalente - 20h00

Cinévadrouille

L'Hermine avec Fabrice Luchini

>>>Mardi 12

Mairie - 20h30

Réunion reprise

de la Fête du Plan d'Eau

>>>Samedi 16

Salle polyvalente - 18h00

Vœux et AG Valb

>>>Samedi 23

Salle polyvalente - 18h00

Vœux du maire

Février 2016

>>>Samedi 6

Salle polyvalente

Sainte Agathe

>>>Dimanche 7

Salle polyvalente

Cinévadrouille

17h00 - **Belle et Sebastien**

20h00 - **Une histoire de fou**

>>>Vendredi 12

Salle des associations - 20h00

AG de l'association PPV

>>>Dimanche 14

Salle polyvalente - 9h00

ACCA Vente boudins et murçons

Mars 2016

>>>Dimanche 6

Salle polyvalente

Cinévadrouille

Etat civil

Naissances

Victoire Jacquet

le 12 novembre 2015

Diego Sanchez Casado

le 21 novembre 2015

Décès

Charlotte Bosse

le 23 septembre 2015

Aimé Baret

le 25 octobre 2015

Guy Sauze

le 16 décembre 2015

**Le fil conducteur en version numérique
Pour l'obtenir envoyez-nous un message à :
filconducteurvalbonnais@orange.fr**